

CHARTE DES AMENDES DE L'EQUIPE RESERVE DU FC MANZIAT

Saison 2013/2014

Retard à l'heure de convocation du match	(suivant l'heure du responsable	1 min	5 min	1,00 €	et plus ...
	amende ou l'heure du bar lors des	5 min	15 min	2,00 €	
	déplacements)	15 min	...	5,00 €	
Oubli de	Chaussure (x1)			0,50 €	
	Chaussette (x1)			0,50 €	
	short			1,00 €	
	protège-tibia (x1)			0,50 €	
	serviette			1,00 €	
	gel douche			0,50 €	
	pharmacie			1,00 €	
	licence (x1)			0,50 €	
	la cagnotte			1,00 €	
Erreur de	chaussette (x1)			0,50 €	
	short			1,00 €	
carton jaune évitable	(au juger)			1,00 €	
carton rouge ou expulsion par l'arbitre				2,00 €	
agression sur joueur adverse				1,00 €	
agression sur joueur de l'équipe				5,00 €	
la "croque" du match	(but immanquable !)			0,50 €	
portable qui sonne dans le vestiaire				1,00 €	
appel d'un joueur ou du coach dans le vestiaire				1,00 €	
vol de portable				1,00 €	
mensonge collectif pour éviter une amende				1,00 €	
ne pas rendre son maillot de match le jour du match				2,00 €	
vol de gel douche				2,00 €	
Etat de forme non compatible avec la pratique sportive				2,00 €	
ne pas prévenir le coach et le responsable	son retard prévu			1,00 €	
	son absence justifiée			1,00 €	
	son absence non justifiée			10,00 €	

TOUTE AMENDE PEUT-ETRE REVUE ET CORRIGEE PAR LE RESPONSABLE AMENDE DU JOUR QUI A LE DERNIER MOT

TOUTE AMENDE DOIT ÊTRE REGLEE LE JOUR DU MATCH OU AVANT LE COUP D'ENVOI DU PROCHAIN MATCH OU LE JOUEUR EST CONVOQUE AVEC L'EQUIPE 2 SINON SON AMENDE EST DOUBLEE

TOUTE CONTESTATION PEUT-ETRE JUSTIFEE MAIS DOIT ETRE ACCEPTE PAR UNE MAJORITE DES JOUEURS ET PAR LE RESPONSABLE AMENDE DU JOUR SINON SON AMENDE EST DOUBLEE